

Tous unis pour l'église

Ron Rayside

Numéro 145, été 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/78277ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rayside, R. (2015). Tous unis pour l'église. *Continuité*, (145), 14–15.



TOUS UNIS POUR L'ÉGLISE



À sa fermeture en 2005, l'église Sainte-Germaine-Cousin était menacée de démolition. Mais grâce aux efforts soutenus de nombreux partenaires, elle accueillera sous peu une soixantaine d'enfants en CPE ainsi que diverses activités rassemblant les résidents de Pointe-aux-Trembles.

par Ron Rayside

Construite à la fin des années 1960 dans Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal, Sainte-Germaine-Cousin est l'une des rares églises conçues par Gérard Notebaert, architecte québécois renommé pour son implication dans les secteurs scolaire et religieux et ayant notamment supervisé la réa-

lisation de l'aménagement intérieur de l'Oratoire Saint-Joseph. Le bâtiment possède une architecture unique en son genre. Son orientation même, à angle droit par rapport au site, est exceptionnelle. En 2005, l'église doit fermer en raison de problèmes de contamination à l'amiante et de viabilité de la paroisse. La Corporation Mainbourg, une entreprise d'économie sociale

propriétaire et gestionnaire d'immeubles à vocation communautaire, voit l'occasion de transformer le site pour en faire un lieu pivot pour le quartier. Elle s'allie à Bâtir son quartier, un groupe de ressources techniques, et à la firme d'architecture Rayside Labossière pour concevoir un projet novateur et rassembleur. Elle soumet une offre d'achat qui est formalisée en février 2007. Cette offre sera reconduite à maintes reprises en raison des nombreuses adaptations apportées au projet.

Pour des raisons budgétaires, le projet initial ne prévoit pas le maintien du bâtiment existant. Cependant, le Conseil du patrimoine de Montréal et le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Montréal contestent cette décision. La demande de démolition déposée par la fabrique de la paroisse se voit finalement refusée. Car bien que l'église ne possède pas de statut patrimonial, elle est inscrite dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal comme bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle. À la suite de la demande de démolition, une étude patrimoniale de l'ensemble du site attribue des valeurs artistiques, historiques et techniques à l'église, et des valeurs paysagères et symboliques à l'ensemble du site. La restauration de l'église est donc recommandée.

Les porteurs du projet doivent retourner à la table à dessin. Ils forment un comité avec différentes organisations,

Un nouvel édifice, contemporain et coloré, encadre et met en valeur l'église moderne.

Photos: Saul Rosales

telles que la paroisse Sainte-Germaine-Cousin, la CDC de la Pointe, le CSSS de la Pointe-de-l'Île et le Bureau du patrimoine de la Ville de Montréal. L'objectif de ce groupe de travail: réaliser un projet sociocommunautaire qui réponde aux besoins exprimés par les résidents du quartier. En 2009, l'Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles se joint au comité. Après plusieurs démarches de concertation auprès de la communauté, le groupe s'entend finalement sur la création d'un milieu de vie intergénérationnel qui rassemblera 126 appartements pour personnes âgées en perte d'autonomie, 21 chambres pour une ressource intermédiaire (organisme servant d'intermédiaire entre un établissement public et un usager) et un centre de la petite enfance (CPE) de 60 places.

DESIGN ET DÉFIS

En 2009, une charrette de design réunit davantage de représentants de la communauté pour que tous réfléchissent ensemble au design de la nouvelle construction. La proposition finale inclut deux bâtiments: l'église réaffectée et un nouvel édifice abritant les logements pour aînés et les chambres de ressource intermédiaire. Contemporain et coloré, ce dernier s'élève en forme de S, encadrant et mettant en valeur l'église moderne, qui sera désamiantée puis réaménagée pour accueillir le CPE ainsi qu'une salle polyvalente que se partageront les occupants du site et la communauté.

Les travaux commencent en 2012. Le site et le sous-sol sont beaucoup plus contami-

nés que ce qui était anticipé, ce qui occasionne des retards importants. La transformation de l'édifice pour qu'il puisse accueillir de nouveaux usages entraîne différentes contraintes. La hauteur de l'espace central de l'église, équivalente à six étages, pose notamment un défi technique en ce qui a trait à l'éclairage et à l'acoustique. En contrepartie, le pourtour est complètement vitré, ce qui en fait un espace lumineux et chaleureux. On décide donc d'y concentrer le CPE et de réserver l'espace central pour la salle polyvalente. Des parois murales asymétriques séparent les deux espaces et rappellent l'usage et la clientèle visée.

PATRIMOINE À RECONNAÎTRE

Le processus de reconnaissance patrimoniale a constitué un autre défi important dans la réalisation du projet. Même si l'absence de normes patrimoniales offre une plus grande liberté dans l'élaboration d'un concept de réaménagement, les considérations patrimoniales peuvent orienter le projet. En 2009, une demande de citation est déposée pour le bâtiment. Le Bureau du patrimoine de Montréal procède à une analyse de l'intérêt patrimonial de l'église. Les démarches et discussions en cours sont alors suspendues, puisque le nouveau projet devra se conformer aux normes patrimoniales liées à la citation. Après discussion, les porteurs du projet s'engagent à mettre en valeur le bâtiment en respectant les recommandations du Bureau du patrimoine, notamment en préservant le muret qui encercle l'église et en délimitant une zone où



la construction sera interdite pour ne pas altérer la vue sur l'église. En contrepartie, le Bureau du patrimoine accepte de suspendre le processus de citation patrimoniale jusqu'à la fin du projet.

Achevée en septembre 2014, la nouvelle construction a ouvert ses portes aux résidents dès décembre. En raison des retards occasionnés par la décontamination, la rénovation de l'église est encore en cours. Les travaux devraient se terminer cet automne, et le CPE pourra accueillir les enfants dès janvier prochain. Ce sera le point final d'une entreprise de longue haleine, qui s'est étalée

Les travaux effectués sur l'église devraient prendre fin cet automne.

sur une période de 10 ans, et qui n'aurait jamais été possible sans la collaboration, l'engagement et le soutien des partenaires et de la communauté.

■ *Ron Rayside est architecte. Il est responsable de ce projet.*



Square des Frères-Charon, Prix les Arts et la Ville 2009

AFFLECKDELARIVA

Architecture • Restauration et conservation • Design urbain
T. 514.861.0133 • www.affleckdelariva.com